



Témoignage de Corinne Guillard et Guillaume Macaire, référénts handicap au sein du Groupe Hospitalier Paul Guiraud

Newsletter du PRITH IDF - Février 2023

**Pouvez-vous présenter votre établissement de formation et nous indiquer
quelles y sont vos fonctions ?**

Corinne Guillard

Nous sommes un institut de formation en soins infirmiers, et institut de formation d'aide-soignant. On accueille à peu près 300 étudiants en soins infirmiers, 30 à 40 étudiants en formation d'aide-soignant. Personnellement, je suis référente handicap et en parallèle je suis adjoint administratif.



Guillaume Macaire

Moi je suis également référent handicap. Ma fonction principale c'est d'être formateur en soins infirmiers et auprès des élèves aides-soignants. Nous assumons ces fonctions de référent handicap depuis un peu plus d'un an et demi. Selon les années, on a une, deux ou trois personnes qui se rapprochent de nous pour demander des aménagements en lien avec une situation de handicap. Et plus on est visible, plus on détecte des situations de ce type.

Corinne Guillard

Depuis qu'on se présente comme référents handicap, à chaque rentrée, on voit plus d'étudiants en situation de handicap se déclarer. Avant il s'agissait surtout d'étudiants en soins infirmiers. Maintenant on voit aussi des situations d'élèves aides-soignants.

**Pouvez-vous nous expliquer comment vous utilisez le guide pratique réalisé
dans le cadre du Handipacte Île-de-France pour favoriser l'accueil et la
formation des élèves et étudiants en situation de handicap dans les IFSI et les
IFAS, et en quoi il est une ressource utile pour vous ?**



Guillaume Macaire

On a eu connaissance de ce guide il y a à peu près un an. À ce moment-là on commençait à réfléchir à notre situation en matière d'accueil d'élèves en situation de handicap, et comment faire pour nous améliorer. Cette réflexion commence forcément par un autodiagnostic, et le guide a été un bon moyen de se dire « ça, est-ce qu'on le fait ? est-ce qu'on en parle ? pourquoi on ne le fait pas ?... ».

Le guide propose une check-list pour se rendre compte de ce qu'on fait déjà, et donne des idées sur ce qu'on pourrait faire. Il aide aussi à structurer le repérage des élèves et étudiants concernés, d'année en année, savoir le mesurer. On avait déjà un repérage administratif, en relation avec l'Université, mais uniquement pour les étudiants en soins infirmiers, parce que les aides-soignants ne sont pas rattachés à l'Université.

Ensuite ce volet de recensement, ça a déclenché des réflexions, on s'est projeté pour se dire « qu'est-ce qu'on fait maintenant pour être prêts à la prochaine rentrée ? ». Cela a enclenché pas mal de choses. On s'est présenté aux nouveaux, aux étudiants de première année en soins infirmiers qui sont arrivés en septembre, et puis récemment à la nouvelle promotion aide-soignant. On a aussi mieux communiqué. On est intervenu pendant les instances de l'établissement pour faire le bilan de l'année passée, pour voir venir les nouvelles mesures qu'on mettait en place.

On a vu qu'on avait des étudiants avec des difficultés, avec des redoublements, des difficultés aussi pendant les stages, sans que ce soit corrélé à leurs capacités. On s'est dit qu'il n'y avait pas de raisons qu'ils y arrivent à ce point moins bien que la moyenne. Donc il y a des choses à faire pour qu'ils traversent les études avec moins de difficultés, pour mieux les accompagner pendant leurs études.

Donc nous appuyer sur ce guide a permis de déclencher une dynamique, notamment au début de notre démarche. Maintenant qu'on est lancés on a gagné en autonomie.

Donc aujourd'hui, grâce à ce guide, vous vous sentez mieux outillé pour vos actions en faveur de l'accueil des étudiants en situation de handicap et l'accompagnement de leur parcours ?

Guillaume Macaire

Tout à fait. Il y a aussi des ressources, comme les vidéos « est-ce que je peux être infirmier en situation de handicap ? », « est-ce que je peux être aide-soignant en situation de handicap ? », on peut les réutiliser directement. Ça nous aide en termes de communication ou pour notre site internet, pour les personnes qui ne sont pas encore en formation. On a adapté et clarifié nos documents. Maintenant on a des informations à transmettre avant l'entrée en formation et surtout les personnes [en situation de handicap] nous contactent avant de commencer leur formation, ce qui n'était pas le cas avant parce qu'en amont de l'entrée en formation on n'avait pas d'informations spécifiques.





On a aussi gagné en autonomie sur la façon dont on accompagne les étudiants. On s'appuyait beaucoup sur l'Université jusqu'à présent et maintenant on a commencé à élaborer nos propres plans d'accompagnement des étudiants et apprenants en situation d'handicap. On a d'ailleurs signé il y a quelques jours, un premier plan pour un élève aide-soignant.

Et désormais au-delà de notre démarche à nous, on sent bien une sensibilité au sein de l'équipe, donc ils renvoient vers nous les apprenants qui rencontreraient des difficultés, ou pour des troubles de l'apprentissage ou des maladies chroniques qui auraient un impact sur l'apprentissage.

Corinne Guillard

Oui on est mieux outillé, et je sais qu'on va retourner sur ce guide, reconsulter les fiches régulièrement. C'est une ressource, une synthèse qui est simple d'utilisation et complète, ça donne envie d'aller plus loin dans la continuité de notre mission.

Guillaume Macaire

Cette double utilité du guide, c'est important : quand on débute et qu'on ne sait pas par où commencer ; ça donne des pistes pour engager la démarche ; et ensuite on peut y revenir et piocher dans cette ressource quand on en a besoin.